Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen

Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de

l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale

ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 95 (1997)

Heft: 2

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La rédactrice sortante Denise Vallat

L'appel des Tropiques

«Allô, le journal de la sage-fem-

me?» Je n'aurais jamais imaginé que mon poste de travail fût si convoité: une centaine de personnes ont répondu à l'annonce pour le poste de rédaction paru dans deux quotidiens lémaniques! Mais ce fait n'est pas si étonnant si l'on considère la valse frénétique des fusionnements et licenciements actuels, dont la presse n'est pas épargnée. Vous découvrirez donc l'heureuse élue dès le mois prochain. Vu que ce numéro est «mon» 73e et dernier, je suis sollicitée à laisser ici une note personnelle en guise de «salut». Je pars d'ici quelques jours au Tchad avec mes deux enfants de trois ans et dix mois rejoindre mon compagnon de route, globbe-trotter invétéré. Si l'occasion se présente, je prendrai contact avec des sages-femmes traditionnelles et vous donnerai, à l'occasion, un petit écho des savanes! Entre le jour où j'ai commencé au journal, le 1er juillet 1990, et

aujourd'hui, une révolution s'est opérée! Quand j'ai appris que j'obtenais le poste de rédaction, je suis montée au grenier chercher la vieille machine Hermès héritée de mon grandpère, puis ce fut l'achat d'une machine électrique, ensuite le prêt d'un «vieux» PC 286, et enfin l'outil qui, aujourd'hui, fait partie intégrante du quotidien: un PC muni de fenêtres où il suffit de cliquer pour obtenir la fonction désirée. L'ère du tipex est révolue, celle du bricolage également: plus question aujourd'hui d'ignorer un concept clair pour offrir une structure attirante à notre revue. Nous avons longtemps travaillé avec les moyens du bord, avec un début à 20% pour chacune des deux rédactrices. Depuis lors les exigences ont pris l'ascenseur, le temps de travail a doublé, les salaires aussi. Devenue centenaire. notre association décide d'aller de l'avant. Je crois que nous avons désormais l'opportunité de faire davantage valoir notre profession par le biais de notre association et qu'il est grand temps de prendre la balle au bond. Amélioration de la présentation du journal, avancée technologique, meilleure image de notre profession en cours... Moment propice pour un retour en arrière, en Afrique, à la case départ???? ... Mais non, mais non... C'est une autre histoire!

Quant à l'aide humanitaire, voici quelques considérations: A distance, en l'occurrence bien au chaud dans un joli petit chalet suisse, j'aurais tendance à croire que l'aide du Nord fait la belle aux belligérants en adoucissant leur mauvaise conscience et que ne plus intervenir obligerait (peut-être) les dirigeants à regarder en face les conséquences crapuleuses de leurs courses au pouvoir.

Sur le terrain, confrontée aux visages d'enfants, de femmes, d'hommes en difficulté, les questions se posent différemment. L'urgence crie parfois. L'action précède la pensée. Le temps est comme suspendu. Rien n'a plus d'importance que le moment présent. Toute proportion gardée, une telle des-

cription me fait penser à notre réalité de sage-femme: lorsque nous sommes en présence d'une femme qui s'apprête à donner naissance, quelle autre préoccupation pourrait nous atteindre? Et cette ivresse du moment, j'ai pu la ressentir lors de mon séjour en Ouganda, ou tout simplement devant une femme qui accouche, ou encore dans une séance de sophrologie. Quand demain n'existe pas. Est-ce donc cela que je vais rechercher sous les Tropiques? Certainement pas. Je trouve cela ici aussi. Non... mais imaginez un peu: je vais devenir une madame «prout» fréquentant les dames de la coopération française et les gens de l'ambassade des Etats-Unis! Trêve de plaisanterie, je pars avant tout pour vivre une expérience nouvelle et dans l'espoir de résonner avec le cœur des gens.

J'aurai le plaisir de parcourir le journal à l'ombre des manguiers et je vous souhaite de riches inspirations pour continuer à améliorer et consolider un de nos outils de communication: le journal de la sagefemme suisse! Denise Vallat

Motion déposée au Conseil fédéral

Promotion de l'allaitement maternel

Dans le cadre général d'une politique de prévention et d'éducation à la santé, le Conseil fédéral est chargé de développer une politique de promotion de l'allaitement maternel, qui passe notamment par:

- la nomination d'un(e) responsable de cette question à l'Office fédéral de la santé publique et/ou par l'information que ce poste existe,
- l'organisation et la coordination, avec les cantons et les associations concernées, de campagnes nationales de promotion de l'allaitement,
- l'examen de toute nouvelle loi ou révision de loi à travers le filtre de sa compatibilité avec les nécessités de l'allaitement maternel.
- l'encouragement et la participation à diverses recherches scientifiques sur ce sujet.

D'evel oppement:

Pour la cinquième année consécutive, l'Alliance mondiale pour l'allaitement maternel lance une semaine mondiale de l'allaitement qui a lieu, en Europe, la quarantième semaine de l'année. Le thème retenu pour 1996 est «l'allaitement maternel: une responsabilité commune».

Si l'on parle beaucoup de la nécessité de promouvoir l'allaitement maternel dans les pays en voie de développement – les enfants qui ne peuvent être allaités au sein courant de grands risques pour leur santé et pour leur vie – on pense souvent que les pays industrialisés n'ont aucun problème dans ce domaine. Pourtant, de récentes recherches, en Suisse et dans d'autres pays «développés», ont mis en évidence que les

mères des couches sociales défavorisées allaitent moins souvent et moins longtemps que les mères des couches sociales moyennes et supérieures. Quand on sait que l'allaitement au sein a des effets positifs, dans nos pays, sur la santé de la mère (diminution des risques de cancer du sein) et de l'enfant (diminution de l'incidence des infections, des maladies diarrhéiques et des maladies allergiques), sans parler de l'effet sur les relations mère-enfant, on constate qu'il y a, dans ce domaine, une réelle inégalité des chances. A l'époque où l'on parle beaucoup de prévention et d'éducation à la santé, où l'on se soucie des coûts de la santé, on ne peut que prendre en compte l'allaitement maternel comme facteur de réduction, à court et



à long terme, de ces coûts. Les autorités fédérales et cantonales ont un rôle à jouer dans la promotion de l'allaitement maternel, que ce soit pour permettre de combler les inégalités évoquées ou d'augmenter la durée moyenne de l'allaitement au sein, dont on sait qu'elle joue un rôle important, par exemple, pour la diminution des risques de maladie allergique grave à l'âge adulte.

Liliane Maury Pasquier 30.9.1996